

Par Tanja Wielgoss

Le PS et le SPD face à la construction européenne

Comparaison des positions des socialistes français et allemands
et analyse des structures d'interaction de 1989 à 2001

FONDATION JEAN-JAURÈS

avril 2003



Tanja Wielgoss
est docteur en Science
politique
(Université Friedrich
Schiller
et Sorbonne-nouvelle).

- I. Les partis politiques dans le processus de construction européenne : les socialistes français et allemands, des pionniers ?** p. 3
Thématique
Hypothèses de travail et structure de l'étude
Sources et état de la recherche
- II. Les résultats de la comparaison des structures** p. 8
- III. Les résultats de la comparaison entre les positions par rapport à la construction européenne** p. 9
- IV. Les résultats de l'analyse des structures d'interaction** p. 14
- V. Les conclusions de cette étude pour l'avenir de la construction européenne** p. 19

Par Tanja Wielgoss

Le PS et le SPD face à la construction européenne

Comparaison des positions des socialistes français et allemands et analyse des structures d'interaction de 1989 à 2001

I. Les partis politiques dans le processus de construction européenne : les socialistes français et allemands, des pionniers ?

Thématique

« L'internationalisme prédispose les socialistes à se faire les champions de l'idée européenne. »¹

Aujourd'hui encore, nombreux sont ceux qui adhèrent à cette thèse formulée par Alfred Grosser en 1972. L'exemple le plus récent en est l'opinion selon laquelle il serait possible, grâce aux responsabilités gouvernementales des socialistes dans une majorité de pays membres de l'Union européenne (UE) - parfois dans treize pays,

parmi lesquels la France et l'Allemagne - de réaliser un « Projet socialiste pour l'Europe ». En raison de l'importance particulière des relations franco-allemandes pour l'avenir de la construction européenne, le Parti socialiste (PS) et le Parti social-démocrate allemand (SPD) seraient, toujours selon cette conception, prédestinés à une collaboration transnationale, et pourraient servir de « moteur » franco-allemand au sein de leur famille politique et ainsi au sein de l'Union européenne.

Cette thèse est étayée par les évolutions de la construction européenne, qui est entrée au plus tard au début des années quatre-vingt-dix dans une phase nouvelle. La nature de l'unification européenne s'est modifiée. Jusqu'à la fin des années quatre-vingt, elle était en effet principalement caractérisée par une « intégration négative », c'est-à-dire la suppression des réglementations propres à chaque État comme, notamment, les barrières commerciales tarifaires et non-tarifaires. La Politique Agricole Commune (PAC) constitue à cet égard l'unique exception. À partir de l'entrée en vigueur de l'Acte unique européen en 1987, ce sont au contraire les mesures positives d'intégration qui ont gagné de l'importance. Ce texte annonçait en effet principalement le marché unique, qui, entre autres mesures de dérégulation, prévoyait une augmentation sensible des fonds structurels, jusqu'alors relativement insignifiants. Ceux-ci représentent désormais plus d'un tiers du budget communautaire. Peu de temps après, cette tendance a été confirmée par le projet de l'Union économique et monétaire.

Conséquence de ces nouvelles évolutions, des thèmes d'ordre socioéconomique ont commencé à figurer sur l'Agenda européen, thèmes autour desquels les conflits se déroulent théoriquement selon une ligne de rupture droite - gauche. On pourrait attendre que, sur des sujets précis, des partis de la même famille politique défendent des opinions similaires, alors que celles-ci ne seraient pas forcément partagées par leurs adversaires politiques dans leur pays respectif. Cela serait une première, dans la mesure où les discussions se sont déroulées jusqu'à la fin des années quatre-vingt sur des aspects institutionnels et budgétaires, bref sur la finalité de la construction européenne – sur le mode où sont menés aujourd'hui les débats sur l'approfondissement et l'élargissement : les différentes positions sont traditionnellement exposées par des représentants de chaque pays indépendamment de leur appartenance à un parti.

Les politologues et les responsables politiques chargés des affaires européennes fondent beaucoup d'espoir sur ces éventuelles lignes de conflit droite - gauche. Ils partent du principe que les partis – conformément au rôle de médiateurs entre l'État et la société qu'ils exercent au niveau national – pourraient occuper une position clé dans le système de l'Union européenne. Dans l'infrastructure politique européenne, ils pourraient continuer d'agir au sein d'un système national homogène tout en assurant de surcroît la jonction entre la société dont ils sont issus et les institutions européennes. Ainsi, il incomberait aux partis politiques de remplir à l'échelle européenne

la même fonction qu'à l'échelle nationale – comme la canalisation des intérêts d'une société, ainsi que leur articulation et leur prise en compte dans le processus de décision – que ce soit par le biais des représentants des gouvernements au Conseil européen et au Conseil des ministres ou par celui des groupes parlementaires au Parlement européen. Il pourrait également leur revenir de prendre en charge le processus inverse – du haut vers le bas, c'est-à-dire la transmission des décisions européennes aux citoyens européens. Et ils s'acquittent d'ores et déjà au niveau européen d'une autre de leurs missions traditionnelles, celle du recrutement de personnel pour les fonctions politiques.

Ainsi, les partis politiques paraissent être la réponse au problème de légitimation de l'Union européenne, problème qui s'est manifesté au plus tard lors des débats sur la ratification du Traité de Maastricht en 1992 dans toute son étendue. Et cela d'autant plus que les modifications opérées jusqu'à présent dans la « polity » de l'UE – notamment le pouvoir accru du Parlement européen – n'ont pas entraîné une adhésion plus forte des citoyens de l'Union au processus d'intégration européenne. Au contraire, plus le Parlement a gagné de pouvoir, plus le taux d'abstention aux élections européennes a été élevé.² Même si on ne saurait voir là un lien de cause à effet, on a incontestablement vu se manifester le besoin d'une transmission plus efficace des thématiques européennes à l'opinion publique européenne – ou plus exactement aux opinions publiques européennes – que celle

permise par le seul pouvoir de co-décision du Parlement européen, fût-il renforcé.

L'ajout d'un article sur les partis politiques dans le traité de Maastricht illustre bien l'importance attachée à cet égard aux partis :

- *Les partis politiques au niveau européen sont importants en tant que facteur d'intégration au sein de l'Union. Ils contribuent à la formation d'une conscience européenne et à l'expression de la volonté politique des citoyens de l'Union*

(art. 191 Traité instituant la Communauté européenne, tel que modifié par le traité d'Amsterdam).

Cependant, cet article renvoie au problème que l'on rencontre lorsqu'on étudie les partis dans une perspective européenne. Il n'existe en effet jusqu'à présent aucun parti « européen » au sens où l'entendent les démocraties occidentales, mais seulement des regroupements de partis nationaux, même si le Parti socialiste européen (PSE) en 1992 ou le Parti populaire européen (PPE) en 1976 déjà se sont attribué le nom de parti. Ces regroupements fonctionnent toujours comme une organisation intergouvernementale : ils sont presque uniquement déterminés par l'identité et les décisions des partis membres. C'est seulement à l'approche des élections européennes qu'ils tentent d'établir un « manifeste » commun, toujours fortement marqué du sceau du compromis et incapable de faire naître, dans les différents pays, un sentiment d'appartenance européen. Lors de

l'élaboration de ces textes ainsi que dans toutes les instances de parti prévaut le principe de consensus, qui confère *de facto* à chaque parti national un droit de veto. Les rencontres des chefs de partis politiques avant chaque session du Conseil européen, institutionnalisées depuis le début des années quatre-vingt-dix, constituent un autre exemple significatif de ce mode de fonctionnement intergouvernemental. Les groupes parlementaires européens travaillent certes de manière plus communautaire, mais il existe au sein de chacun d'entre eux des sous-groupes nationaux, avec à leur tête une présidence nationale, qui font valoir leur influence. Par conséquent, ces regroupements de partis européens en tant que tels ne peuvent assumer la fonction de transmission entre États - Union européenne et société. Et cela d'autant plus qu'on ne peut parler d'une opinion publique européenne : elle existe non comme unité, mais comme ensemble hétérogène d'opinions publiques au niveau national.

On est donc tenté de conclure que ce sont les partis nationaux qui peuvent se charger de la transmission des décisions et des intérêts entre l'État - l'Union européenne et la société dont ils relèvent. Ils sont en effet les seuls à être ancrés aussi bien dans les institutions européennes – y compris dans les regroupements de partis à l'échelle européenne – que dans une société nationale. Mais la transmission ne devient possible que si les partis des pays membres appartenant à la même famille politique sont en mesure de formuler, au-delà des frontières, des positions

harmonisées, identifiables comme telles par les citoyens, et aussi d'œuvrer ensemble, et de manière continue, à leur réalisation. Comme nous l'avons développé plus haut, c'est en travaillant sur des thèmes socioéconomiques qu'ils devraient au mieux atteindre cet objectif.

De ces réflexions découlent, pour cette étude, deux complexes de questions :

Quelles sont les conceptions sur la construction européenne défendues par deux partis de nationalité différente mais appartenant à la même famille politique ? Dans quelles mesures ces conceptions coïncident-elles ? Peut-on constater des différences entre les débats socioéconomiques et institutionnels - budgétaires concernant la finalité de l'Union européenne ?

Existe-t-il une coopération transnationale ? Si c'est le cas, à quels niveaux et dans quels domaines ? Existe-t-il un lien entre l'intensité de l'interaction et la concordance des positions ?

Hypothèses de travail et structure de l'étude

Pour traiter le sujet, nous avons pris trois décisions fondamentales quant au choix des acteurs, à la délimitation de la période et aux domaines à analyser de façon approfondie.

Cette étude se propose d'étudier les socialistes français et allemands.³ Notre choix s'est porté sur la France et l'Allemagne en raison

du rôle joué par ces deux pays dans et pour la construction européenne. Il n'existe en effet aucun autre « couple » auquel soit attribué un rôle si prépondérant pour l'avenir de l'unification européenne. Nous avons aussi opté pour les socialistes, car ils se réclament de la même tradition idéologique et exercent, en tant que plus grand parti de gauche, une grande influence dans leur pays respectif. De plus, les socialistes représentent une des formations politiques les plus stables de France, ce qui permet de mettre en évidence des évolutions sur le long terme. Il est impossible de trouver une telle constellation à droite, avec, d'un côté pour la France, l'éclatement du gaullisme, et des « libéraux » qui n'ont pris de l'importance qu'au cours de la V^e République, et de l'autre, pour l'Allemagne, les chrétiens-démocrates. En outre, on suppose que les socialistes portent, grâce à leur électorat, un intérêt poussé pour la dimension sociale de la construction européenne, ce en quoi les évolutions de l'unification européenne depuis la fin des années quatre-vingt iraient tout à fait dans leur sens. Enfin, on entend souvent l'idée qu'il existe dans la famille politique socialiste un goût prononcé pour la coopération internationale, et donc également européenne, aussi bien sur le plan idéologique (internationalisme) que structurel (Internationale socialiste).

Cette étude se concentre sur la période allant de 1989 à 2001. Ce choix se justifie tout d'abord par la mise en œuvre accrue, à compter de la fin des années quatre-vingt, de mesures positives d'intégration, qui ont fortement modifié la nature de

la construction européenne. Les élites politiques sont devenues de plus en plus dépendantes de l'adhésion des populations à certaines mesures d'intégration. On a assisté parallèlement à l'apparition dans l'agenda européen de thèmes issus du domaine socioéconomique, qui se prêtent bien à un positionnement des partis au-delà des frontières des États membres.

Par ailleurs, l'effondrement des régimes communistes dans les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) a ouvert la voie à la perspective d'une Europe unifiée sur l'ensemble du continent, pour un projet d'unification autrefois limité à l'Europe de l'Ouest. Une multiplication par deux du nombre des pays membres de la Communauté européenne et de l'UE a dès lors appartenu au domaine du possible. Les premiers pays candidats auront sans doute adhéré à l'Union d'ici l'an 2005. Les défis politiques et institutionnels qui y sont liés sont parmi les plus décisifs de l'histoire de la construction européenne et confèrent aux débats sur la finalité du processus d'unification une urgence nouvelle.

Malgré la focalisation sur la période allant de 1989 à 2001, nous n'avons pas perdu de vue la perspective historique. Elle permet en effet de mettre en évidence des tendances dans les évolutions, ainsi qu'en perspective les résultats et de pouvoir les évaluer.

Afin de pouvoir parvenir dans les limites de la période définie à la profondeur d'analyse nécessaire tout en conservant un horizon large,

nous nous sommes concentrés sur deux domaines : celui de la mise en place d'un ordre social européen et celui de la finalité de la construction européenne. Ces domaines sont souvent résumés par les formules « Europe sociale » ainsi que « approfondissement et élargissement ». Dans le premier cas, il s'agit de l'un des « nouveaux » thèmes socioéconomiques qui figurent depuis la fin des années quatre-vingt à l'ordre du jour européen et dont on suppose qu'ils font l'objet de conflits se déroulant plus fortement selon des lignes de rupture droite - gauche que nationales. C'est donc dans ce domaine que le PS et le SPD sont supposés harmoniser leurs positions et renforcer leur coopération.

Le thème de « l'approfondissement et l'élargissement » porte au contraire sur la finalité de la construction européenne. Il s'agit ici de définir une attitude fondamentale par rapport à l'élargissement à l'Est et aux conséquences d'ordre institutionnel et budgétaire que l'on doit en tirer pour l'Union européenne. Ce thème se rapporte donc à une controverse qui a dès le début caractérisé les discussions autour de la construction européenne et dans laquelle les conflits se déroulent typiquement entre les Nations. Comparé au débat socioéconomique, on devrait trouver dans ce débat institutionnel - budgétaire moins de points communs dans les conceptions des deux partis, et la coopération devrait être plus difficile.

Cette étude est structurée en trois parties.

Nous nous sommes tout d'abord attachés au contexte politique et structurel dans lequel agissent le PS et le SPD. Selon quels schémas les systèmes politiques respectifs fonctionnent-ils ? Quel rôle les partis y occupent-ils ? Quelles sont les relations entre le groupe parlementaire et le parti lui-même ? Comment les partis sont-ils organisés ? Quelles sont les forces internes au parti qui ont de l'importance ? Dans quelle mesure, la composition de l'ensemble des adhérents et de l'électorat d'un parti a-t-elle une influence sur son orientation en matière de politique européenne ?

Nous nous sommes ensuite penchés sur les conceptions européennes des socialistes français et allemands. Quelle tradition européenne existe-t-il dans chaque parti ? L'alternance des rôles comme parti au pouvoir et parti d'opposition a-t-elle eu des effets sur le positionnement par rapport à l'Europe ? L'approfondissement de la construction européenne se reflète-t-il dans les conceptions européennes des partis ? Les similitudes entre ces positions sont-elles, si elles existent, fondamentales, majeures ou bien ponctuelles ? Ce degré de convergence dépend-il du sujet traité – socioéconomique ou bien institutionnel - budgétaire ? Quelles tendances peut-on observer dans les évolutions des conceptions des deux partis ?

Enfin, nous nous sommes interrogés sur les

structures d'interaction entre les partis. Existe-t-il une coopération traditionnelle entre les deux partis ? L'approfondissement de la construction européenne s'accompagne-t-il d'une intensification des échanges transnationaux ? Certains domaines se prêtent-ils particulièrement bien à l'interaction, et, si c'est le cas, comment ces domaines ont-ils évolué ? Quels sont les résultats de ces coopérations, si elles ont lieu ? Existe-t-il une corrélation entre le degré de concordance des conceptions européennes et l'intensité de l'interaction transnationale ?

Dans la première partie, on a ainsi défini et confronté les contextes structurels. On s'est plus particulièrement attaché aux différences entre les deux systèmes politiques, à la structure des deux partis ainsi qu'à la sociologie des adhérents et à la composition de l'électorat, en s'interrogeant sur leur rôle respectif dans la marge de manœuvre dont disposent le PS et le SPD en matière de politique européenne.

Ce nécessaire travail préalable de mise en perspective accompli, on a pu se consacrer, dans les deuxième et troisième parties, à l'analyse des problématiques de cette étude.

Il nous a semblé pertinent de procéder en deux temps. Nous avons tout d'abord, dans la deuxième partie, examiné quelles sont les positions par rapport à la construction européenne défendues par les deux partis et dans quelle mesure elles coïncident. Pour étudier cet aspect, on a eu recours à une approche

comparative. Grâce à un découpage correspondant aux thèmes et à l'alternance des phases d'opposition et de responsabilité gouvernementale, il a été possible de sans cesse comparer les conceptions du PS et du SPD en matière de politique européenne, et de tirer ainsi des conclusions sur les similitudes entre les positions des deux partis - contrairement à des exposés non comparatifs. L'analyse thématique approfondie, toujours dans une perspective comparative, a permis d'évaluer de manière exhaustive les possibilités de prises de position communes. Parallèlement, on a également été en mesure de tirer des conclusions sur l'influence qu'a pu exercer le rôle joué par un parti à un moment donné (dans l'opposition ou au gouvernement).

Le bilan provisoire fut l'occasion de procéder de surcroît à une comparaison entre le domaine socioéconomique et celui concernant la finalité de la construction européenne.

La troisième partie est consacrée aux relations directes entre le PS et le SPD. Le but était de pouvoir évaluer le degré d'interaction entre les deux partis. On s'est appuyé sur une grille d'analyse, nécessaire à une telle évaluation. La seule typologie exploitable à cet égard est la distinction opérée par Oskar Niedermayer entre « contact », « coopération » et « intégration ».4 Les deux extrêmes du degré d'interaction sont, d'une part, l'absence de toute communication transnationale, et d'autre part, l'existence d'une unité dépassant les frontières et entièrement

intégrée, prenant la forme d'un « parti européen ». C'est à ce dernier point que sont consacrées les études de Niedermayer sur les regroupements de partis européens.

Notre analyse de l'interaction entre les partis nationaux sur un plan le plus souvent bilatéral s'est concentrée pour sa part sur la distinction entre contact et coopération. Les contacts peuvent être d'intensité très variable mais, quel que soit le degré d'interaction, ils sont définis par leur caractère temporel. Les *contacts* sont ponctuels et servent uniquement à l'échange d'informations et de points de vue. La *coopération* est au contraire établie de manière durable et est institutionnalisée, à travers par exemple l'existence de groupes de travail communs et permanents, de commissions binationales ou de comités d'action qui organisent des manifestations régulières. Cette coopération doit être productive. Le but des groupes de travail transnationaux consiste par exemple à formuler des points de vue concertés et des stratégies communes. Ils contribuent à consolider la coopération transnationale dans chaque parti politique. Enfin, ils assurent une bonne publicité pour les partis, leur permettant de se démarquer aussi des adversaires politiques.

C'est à l'aide de ces critères qu'ont été analysées et évaluées les relations entre le PS et le SPD. En s'appuyant sur les conclusions de la comparaison des conceptions, on est passé à l'examen d'une éventuelle corrélation entre la convergence des conceptions européennes et le degré d'interaction, corrélation avancée par

certaines chercheurs. On a en outre examiné l'influence des différentes constellations (partis d'opposition - partis au gouvernement) sur cette interaction.

L'essentiel de cette étude porte dans son ensemble sur les partis politiques à l'échelle nationale. Cependant, nous l'avons complétée en évoquant, tant lors de la comparaison thématique que dans l'étude des structures d'interaction, les positions des socialistes français et allemands au sein du groupe parlementaire socialiste au Parlement européen et du Parti socialiste européen.

Sources et état de la recherche⁵

Lorsqu'on passe en revue les études consacrées au sujet, on se rend d'abord compte que le domaine des relations franco-allemandes et celui de la construction européenne constituent deux champs de recherche distincts. On constate que les recherches effectuées sur les relations franco-allemandes sont fortement marquées par l'école réaliste des Relations Internationales. Elles donnent l'impression que l'interaction entre la France et l'Allemagne dans le domaine de la politique européenne se résume, dans la perspective scientifique, aux échanges intergouvernementaux. Même les études les plus récentes ne se départissent pas de cette approche. Aujourd'hui encore, on fait dans ce domaine bien peu cas des partis.

Dans la recherche sur l'Europe, au contraire,

les chercheurs prennent en compte depuis longtemps déjà un éventail d'acteurs beaucoup plus large. Cela dit, les partis politiques n'ont fait l'objet que d'études ponctuelles et ont été examinés la plupart du temps par des chercheurs des « Comparative Politics ». La recherche classique sur l'Europe – menée par les “néo-fonctionnalistes”, les ‘intergouvernementalistes’ qui leur ont succédé ainsi que par les scientifiques qui ont réuni les perspectives des deux écoles s'est au contraire principalement concentrée sur d'éventuelles tendances dans l'évolution de la construction européenne, sans cependant s'intéresser aux rapports de force et aux négociations internes dans chaque État-membre. Les partis politiques ne constituent donc pas un point fort de leurs études.

Une première et courte vague de recherche sur les partis politiques a vu le jour en lien avec l'introduction, en 1979, du suffrage direct pour l'élection du Parlement européen. S'ensuit une longue période durant laquelle les partis furent à peine pris en compte - ce qui n'est pas sans rapport avec les effets décevants de l'introduction du vote direct sur la démocratisation de la Communauté européenne et de l'UE. Ce n'est qu'au milieu des années quatre-vingt-dix que les partis ont provoqué un regain d'intérêt chez quelques chercheurs spécialistes de l'Europe, qui se sont penchés principalement sur le rôle que doivent jouer les partis dans le processus de construction européenne. Des études plus empiriques se sont attachées à la réalité des regroupements transnationaux de partis politiques

ainsi qu'à leurs perspectives d'évolution.

Mais, bien que les chercheurs soient unanimement parvenus à la conclusion que cette réalité européenne continue d'être déterminée par les partis politiques existants à l'échelle nationale, ils ne font pas de ces derniers un objet d'étude spécifique. L'étude de ces partis dans une perspective européenne se limite à l'exposé de leurs positions en matière de politique européenne. Il s'agit le plus souvent de monographies dépourvues de toute perspective comparative et de problématique identifiable. Mais même les quelques publications consacrées à l'étude de plusieurs partis politiques ne procèdent pas à une comparaison systématique. Il s'agit dans la plupart des cas d'œuvres collectives, dont les auteurs ne se sont apparemment pas concertés sur le contenu des différentes contributions. Quant à des études consacrées aux structures bilatérales de coopération de partis politiques dans le contexte européen, il n'en existe tout simplement pas.

C'est la raison pour laquelle la présente étude s'est avant tout directement appuyée sur des sources françaises et allemandes, souvent de nature différente selon le pays. Ainsi, les publications internes constituent la source la plus importante pour l'étude du PS. Elles servent de médium privilégié pour la transmission des prises de position fondamentales de tous les dirigeants du parti.⁶ En outre, les prises de position internes des décideurs politiques, les rapports des groupes de travail, les lettres, les communiqués de presse

etc. ont été également essentiels à cette étude. Enfin, on a consulté les archives du groupe parlementaire du PS à l'Assemblée Nationale, dont l'importance est moindre, le Parlement et donc également les groupes parlementaires jouant un rôle secondaire dans la V^e République.⁷

Pour le SPD, ce sont au contraire les documents du groupe parlementaire qui constituent la source la plus importante. Le Bundestag occupe, en effet, dans le système parlementaire de la République Fédérale une fonction clé, et le groupe SPD au Bundestag occupe au sein du parti une place correspondant à cette prépondérance.⁸ Il exerce une grande influence sur le positionnement du SPD par rapport à la plupart des sujets. En plus de ces documents, on a également exploité diverses prises de positions internes de décideurs politiques, les rapports des groupes de travail, des lettres, des communiqués de presse et des publications du parti.

Comme le bureau parisien de la Fondation Friedrich-Ebert coordonne les rencontres entre le PS et le SPD depuis sa création en 1984, ses archives furent particulièrement précieuses, notamment pour les documents relatifs à l'interaction bilatérale. Enfin, nous avons consulté les modestes archives du Parti socialiste européen ainsi que la bibliothèque du groupe socialiste au Parlement européen.

Ce corpus a été complété par des interviews et des discussions de fond avec soixante et un

hommes politiques ou experts, qui ont généralement eu lieu à Paris, Berlin et Bruxelles. Ces interlocuteurs ont bien sûr été choisis en fonction de leur appartenance à l'un des partis et de leur compétence en matière européenne, mais nous avons également pris soin d'interroger des acteurs politiques issus de différents domaines et niveaux hiérarchiques : anciens ministres, députés du Bundestag et de l'Assemblée Nationale et députés européens, occupant parfois une place de premier plan à l'échelle nationale ou européenne, assistants dans les bureaux nationaux, experts travaillant dans les fondations rattachées aux deux partis, observateurs de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) etc.

II. Résultats de la comparaison des structures

Les systèmes politiques de la France et de l'Allemagne ont des effets sur la position, la structure et les possibilités d'action des partis. À présent et avant tout à travers l'apparition fréquente de la cohabitation, les partis jouent en France un rôle porteur, même si leur position est toujours moins forte qu'en Allemagne. La différence est cependant plus marquée concernant les rapports de force des groupes parlementaires et des partis extraparlimentaires. Quand au PS, le groupe est subordonné à la direction du parti, la relation est exactement inverse au sein du SPD. On remarque également que cette prépondérance de la direction du PS s'étend également aux députés européens. La majorité des députés

européens SPD dispose, eux, d'une large indépendance vis-vis des instances de direction nationales.

L'orientation des alliances du PS et du SPD ne s'explique pas uniquement par les différences de suffrages – scrutin majoritaire à deux tours en France, scrutin proportionnel en Allemagne. Depuis sa re-fondation, le Parti socialiste ne conclut des coalitions, à une exception près, qu'avec des partis situés à gauche de l'échiquier politique, alors que ceux-ci n'ont même pas existé en République Fédérale. À présent, les paysages des partis se ressemblent de plus en plus fortement. Le SPD conserve toutefois la possibilité supplémentaire de conclure une alliance à droite, ce qui agrandit considérablement son champ d'action et ses alternatives politiques par rapport au PS.

La structure centralisée de la France et fédéraliste de l'Allemagne se retrouve dans la structure des deux partis. Ainsi les sous-unités régionales du Parti socialiste vivent dans l'ombre. Cependant, les hommes politiques ambitieux se construisent leur propre base politique en forme de « courants ». Malgré la désaffection pour cette composante du parti au cours des années 1990, ces courants sont toujours à prendre en compte comme facteur dans les jeux de pouvoir internes. En Allemagne, au contraire, les ailes du parti jouent un rôle mineur, alors que les acteurs locaux, en particulier au niveau des Länder, voire des circonscriptions, ont une grande importance. Celles-ci prennent encore plus d'ampleur, quand le

SPD attribue les postes des Ministres-présidents.

Le PS et le SPD se révèlent avoir de nombreuses ressemblances concernant leurs adhérents et leur électorat, mais également des différences remarquables. Ainsi les deux partis ont d'énormes problèmes dans le recrutement de jeunes. Dans les deux partis prédominent actuellement les employés, même si le PS compte dans ses rangs encore beaucoup d'adeptes venant du service public. Les ouvriers représentent, eux, 5 % des adhérents et à ce titre une catégorie délaissée, alors qu'ils représentent pour le SPD plus d'un cinquième. Concernant le niveau d'éducation des membres, une comparaison n'est pas possible en raison du manque d'information chez les membres du SPD.

Les profils de l'électorat sont moins différents. Toutes les classes d'âge votent pour les deux partis, même si le PS est un peu plus apprécié par les jeunes générations que par les plus âgées. Les électeurs avec un niveau d'éducation faible et moyenne sont plus représentés pour les deux partis que les électeurs de niveau Bac et plus. Concernant les catégories professionnelles, ce sont les ouvriers et les employés qui représentent l'électorat principal. Et parmi ceux-ci une part significative des voix provient des employés du service public. Les classes moyennes ascendantes n'appartiennent pas à l'électorat fidèle des socialistes français, ni des sociaux-démocrates allemands. Le SPD réussit, cependant, actuellement davantage à les gagner à son camp. Il est, enfin, frappant que presque un quart des

agriculteurs français vote PS alors que cette catégorie professionnelle n'a qu'un poids très faible en Allemagne en ne donnant que 15 % de ses voix au SPD. De façon générale la part de l'électorat fidèle des deux partis a baissé et le potentiel des électeurs s'est hétérogénéisé. Dans les deux cas, cela ne s'est pas fait de façon dramatique, les représentants des théories du « dealignment » y faisant appel depuis les années soixante.

Les adeptes du PS et du SPD peuvent être classés dans les « europhiles restreints ». Concernant les catégories d'âge et de niveau d'éducation, on a pu montrer que la population la plus jeune, qui est fortement représentée parmi les électeurs des deux partis, est en grande partie disposée positivement à l'égard du processus d'intégration. Concernant les niveaux d'éducation et de revenu, le rapport s'énonce comme suit : plus le niveau est élevé, plus les électeurs sont pro-européens. C'est ainsi que les adhérents du Parti socialiste français devraient être très ouverts à l'égard de la construction européenne. En revanche, cette déduction n'est pas valable pour les électeurs des deux partis qui ont un niveau d'éducation faible et moyenne.

Une observation des catégories professionnelles est cependant encore plus parlante. Il a été constaté que l'attitude à l'égard de l'« Europe » depuis les années quatre-vingt-dix s'orientait davantage en fonction des avantages et désavantages économiques et sociaux à attendre qu'en fonction d'affinités

indéfinies. Les personnes des catégories professionnelles les plus représentées au sein des socialistes des deux pays devraient redouter les désavantages d'une intégration européenne avancée plutôt que d'en espérer les avantages. Ainsi les ouvriers des deux pays se trouvent avec leur haut niveau de salaires et leurs tout aussi hauts standards sociaux relativement mal dotés par rapport à la concurrence européenne. Davantage de libre circulation, notamment de personnes, ne convient pas forcément à cette population. La perspective de l'élargissement à l'Est éveille de la peur supplémentaire. Cela vaut aussi pour les fonctionnaires, les employés du service public et les employés jouissant de la sécurité d'accords de branches, qui représentent un potentiel d'électeurs important pour les deux partis. De plus, ces électeurs potentiels ressentent comme une menace toute ouverture de marché, c'est-à-dire la libéralisation de secteurs jusqu'alors étatiques et protégés. L'extension du processus d'intégration à une dimension sociale et à la protection du service public apparaît comme indispensable, pour maintenir voire obtenir une acceptation par cette population. Un dilemme surgit alors dès qu'il s'agit de combattre pour s'attirer la faveur des classes moyennes ascendantes, qui sont un peu plus fortement représentées au sein du SPD qu'au sein du PS. Celles-ci sont compétitives face à la concurrence européenne et attendent de la dérégulation plutôt des avantages que des inconvénients.

Concernant l'électorat agriculteur relativement

important du PS, on peut observer, que son intérêt dans les évolutions européennes se limite pratiquement au seul point de la conservation de la Politique Agricole Commune de l'UE.

III. Résultats de la comparaison entre les positions par rapport à la construction européenne

Le retour historique a mis en évidence le chemin parcouru par les socialistes français et allemands de 1945 à 1989 dans leur attitude par rapport à la construction européenne, mais aussi les ruptures au cours de cette évolution. Il serait dès lors inapproprié de parler, pour ces partis, d'une tradition européenne. Le PS, tout comme le SPD, s'est par moment montré très sceptique face à la construction européenne, et l'a même parfois ouvertement rejetée. Nous avons cependant pu noter que ces phases d'euroscpticisme ont toujours coïncidé avec les périodes où le parti considéré se trouvait dans l'opposition. Une fois au gouvernement, l'un comme l'autre ont au contraire toujours adopté une attitude pragmatique et constructive par rapport au processus d'intégration européenne.

La SFIO a ainsi soutenu toutes les premières étapes de la construction européenne, à l'exception de la Communauté européenne de Défense (CED). Elle était en effet partagée sur ce dernier point, la direction du parti s'est prononcée en sa faveur contrairement à la majorité des

députés socialistes. Cependant, le SPD a rejeté, au début des années cinquante, tous les projets européens, de la création du Conseil de l'Europe à l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Ce n'est qu'au moment du traité de Rome que les sociaux-démocrates allemands ont à leur tour adopté un cours pro-européen, après avoir dû admettre, suite à plusieurs défaites électorales, que leur attitude de rejet dogmatique de la construction européenne ne leur rapportait plus de voix. Mais cette période où étaient réunies toutes les conditions pour le développement de conceptions européennes convergentes fut de courte durée. La fondation de la Ve République entraîna non seulement le passage de la SFIO dans l'opposition, mais aussi l'éclatement de ce parti qui n'a dès lors plus joué de rôle véritable dans la vie politique française.

Le Parti Socialiste, fondé en 1969 - 1971, a d'abord dû venir à bout de ses propres luttes intestines. De plus, le seul moyen d'arriver au pouvoir était, selon François Mitterrand, alors Premier secrétaire du parti, de conclure une alliance avec les communistes, à l'époque beaucoup plus puissants. Le PS s'est donc adapté aux positions de son partenaire au sein d'une future coalition, hostile au projet « néo-libéral » de la construction européenne, en revendiquant une réorientation de la Communauté européenne selon des principes socialistes, et critiquant par là même la construction européenne telle qu'elle s'était déroulée jusqu'alors. Le point de vue totalement opposé des sociaux-démocrates allemands s'est manifesté à l'occasion de la mise

en place du Système monétaire européen (SME). Les socialistes français rejetèrent ce projet, alors que c'est le chancelier social-démocrate, Helmut Schmidt, qui en avait été l'un des initiateurs. Et dans l'ensemble, le SPD s'est montré tout au long des années soixante-dix ouvert et pragmatique par rapport aux initiatives européennes, qui, il faut bien le dire, n'ont pas été abondantes durant cette période de stagnation du processus d'intégration. Ainsi, les socialistes français et allemands ont quasiment inversé les rôles en ce qui concerne leur position par rapport à la construction européenne. En tant que partis gouvernementaux, ils y ont été favorables, sans toutefois mener dans ce domaine une politique volontariste. Et tous deux, ils ont adopté des positions très critiques lorsqu'ils se sont trouvés dans l'opposition, défendant des positions dogmatiques, avec toutefois des motivations différentes : les réticences du SPD dans les années cinquante résultaient avant tout de la situation particulière en Allemagne divisée, tandis qu'elles étaient, pour le PS des années soixante-dix, principalement la conséquence de l'alliance avec les communistes, situation favorisée par le système politique de la Ve République.

Après son arrivée au pouvoir en 1981, le PS a dans un premier temps tenté de mettre en pratique ses conceptions d'une Europe guidée par des principes socialistes. Il lui fallut cependant bien vite reconnaître que ce projet était voué à l'échec, se heurtant à la résistance des autres États membres. Le gouvernement socialiste opéra donc en 1983/84 un revirement et adopta à son tour une

attitude pragmatique pro-européenne. Il faut souligner le grand engagement des socialistes français en faveur de la construction européenne, qui a largement contribué à sortir celle-ci de sa phase de stagnation. Les mesures libérales d'ouverture du marché prévues par l'Acte unique européen pour permettre la création du marché commun n'inspiraient plus au PS les mêmes réticences. Celui-ci devint même l'un des plus ardents défenseurs de ce projet, et se mit à le présenter à l'opinion publique comme une étape importante vers la mise en place d'un espace social européen.

La construction européenne fut loin de jouer le même rôle pour les sociaux-démocrates allemands des années quatre-vingt. Ceux-ci ne voyaient aucune possibilité d'exploiter les thèmes européens pour se démarquer sur le plan intérieur, d'autant que, vu l'avancée de la construction européenne et son ancrage dans les principes de politique extérieure de la RFA, il a été impensable de la dénoncer.

Ainsi, les socialistes français et allemands adoptèrent pour la première fois simultanément – si l'on fait abstraction du court intermède dans les années soixante – une position favorable à la construction européenne. Par ailleurs, à partir de la fin des années quatre-vingt et de la décision de créer un marché unique, la question du ralliement au processus de construction ou de son rejet ne se posait même plus pour un parti allemand ou français aspirant à assumer des responsabilités gouvernementales.

Les débats sur le processus d'intégration n'en étaient pas clos pour autant, comme le montrèrent les discussions passionnées autour du Traité de Maastricht. Au centre des polémiques se trouvait désormais la question de la finalité de la construction européenne. La comparaison que nous avons menée entre les conceptions européennes du PS et du SPD dans les domaines de « l'Europe sociale » et de « l'approfondissement et l'élargissement » a rendu possible la confrontation de ces conceptions et l'examen de leurs similitudes. On a pu de surcroît procéder à une comparaison thème par thème. Conformément à nos réflexions de départ, nous nous attendons à ce que les deux partis socialistes harmonisent leurs positions plutôt dans le domaine socioéconomique que dans celui de la finalité de la construction européenne.

De 1989 à 1993, phase durant laquelle le PS était au pouvoir tandis que le SPD se trouvait dans l'opposition, on ne constate pas de divergences ouvertes et fondamentales entre les deux partis par rapport à l'aspect socioéconomique de la construction européenne. Les différences se sont jouées au niveau de l'intensité de l'engagement pour, par exemple, la Charte européenne des droits sociaux fondamentaux de 1989 ou pour le Traité de Maastricht. Et l'enthousiasme exprimé par rapport aux acquis de la construction européenne était beaucoup moins marqué chez les sociaux-démocrates allemands que chez les socialistes français. Ces deux points s'expliquent principalement par les différentes fonctions qu'ont occupées les deux partis durant cette période au

sein de leur système politique. Le PS, étant au gouvernement, portait une part de responsabilité dans les décisions prises au niveau européen, d'autant que le gouvernement socialiste a longtemps rempli la fonction d'« agenda-setter ». À la même époque, le SPD, se trouvant dans l'opposition, n'était pas associé aux processus européens. Puisqu'il était par principe favorable à l'avancée de la construction, la seule stratégie possible pour lui, par rapport à la coalition gouvernementale, était de ne pas accorder d'importance particulière à ce sujet dans les débats publics et de souligner dans ses prises de position d'éventuelles lacunes du processus.⁹ On note donc, certes, peu de divergences entre les positions des deux partis sur l'Europe sociale, mais étant donné le peu d'intérêt porté par le SPD au sujet durant cette phase, il faut se garder d'en tirer des conclusions hâtives.

L'importance des différences dans les positions occupées par les deux partis s'est également illustrée pour les thèmes de l'approfondissement et de l'élargissement. Le PS s'est là aussi montré beaucoup plus actif, même si ce fut dans un sens négatif. Il était en effet dans son intérêt d'empêcher un élargissement à l'Est en proposant le concept d'une confédération, et, lorsque celui-ci parut inévitable, de le différer, défendant le principe d'une priorité à l'approfondissement avant d'autoriser l'élargissement. Le SPD pour sa part ne formula pas de conceptions propres quant aux conséquences des bouleversements de l'ordre mondial pour le processus de construction européenne, même s'il salua – tout comme les

partis de coalition en Allemagne – la perspective d'étendre ce processus à tout le continent.

Cependant, les différentes responsabilités politiques ne suffisent pas à justifier les divergences de vues dans ce domaine. Celles-ci s'expliquent beaucoup plus par des intérêts nationaux différents, pour les deux États d'ordre principalement géopolitique, mais dictées également, chez les Allemands, par des considérations d'ordre économique et historique.

De 1993 à 1997, le PS et le SPD se sont tous deux trouvés dans l'opposition. Ce qui frappe dans l'évolution de leurs conceptions européennes, c'est la mise au premier plan aussi bien chez le PS que chez le SPD du thème d'une Europe sociale, et en particulier des initiatives européennes pour l'aide à l'emploi. Ils voyaient la possibilité de se démarquer ainsi, dans le domaine des affaires européennes, des partis gouvernementaux. Cette même orientation stratégique fut favorisée par le fort taux de chômage qui caractérisait aussi bien la France que l'Allemagne. Cela a permis au PS et au SPD d'exercer, par le biais d'une pression à l'intérieur du pays, une influence, certes limitée, sur la politique européenne, en dépit de leur non-participation au gouvernement.

Les partis portant un intérêt grandissant à ce thème, ils affinèrent de plus en plus leurs conceptions d'une Europe sociale. Nous avons pu mettre en évidence le consensus entre les deux partis sur les propositions visant à définir la forme que devrait prendre une politique sociale

européenne – comme l'amélioration du dialogue social, l'introduction de décisions à la majorité qualifiée dans le domaine social ou l'ajout du protocole social dans le Traité instituant la Communauté européenne. En revanche, des intérêts divergents se firent jour à propos du contenu d'une telle politique. Les positions prises quant aux critères de convergence, au gouvernement économique, au nombre d'heures de travail ou aux négociations salariales reflétèrent les différentes traditions nationales en matière de relations entre État et économie.

Le thème de l'Europe sociale étant devenu prépondérant dans l'intérêt porté par les deux partis aux affaires européennes, il n'est guère étonnant que ceux-ci se soient moins exprimés sur l'élargissement et l'approfondissement. Les deux partis d'opposition sont restés dans ce domaine sur la défensive, et leur participation aux débats consacrés à ce qui constituait pourtant la véritable priorité de l'ordre du jour européen, a été de toute façon minime.

Pour ce qui est du contenu de ces positions, on constate que le SPD est devenu de plus en plus critique par rapport à l'élargissement, à l'inverse de son engagement croissant en matière de politique sociale européenne. Il s'est montré notamment préoccupé par les conséquences de l'élargissement sur les acquis sociaux de la RFA, position dictée par les inquiétudes de son électorat. En tant que parti d'opposition, Il pouvait se permettre de laisser les considérations géopolitiques, économiques et historiques de côté.

Ainsi, les positions du PS et du SPD se sont, dans une certaine mesure, rapprochées : il s'agissait pour le PS et le SPD de privilégier l'approfondissement *avant* l'élargissement. Cependant, ils n'ont jamais véritablement spécifié ce qu'ils entendaient par approfondissement. Au lieu de proposer des mesures visant à augmenter l'efficacité des institutions, ils se sont contentés de suggérer quelques améliorations isolées pour pallier le déficit démocratique de l'Union européenne. Et les exposés accompagnant ces propositions sont restées tellement vagues que nous n'avons pas été en mesure de les comparer.

Par contre, des divergences nettes ont fait jour en matière de politique budgétaire, même si l'intérêt porté à ce domaine était là aussi limité. Alors que le PS tenait au maintien du *statu quo* pour la Politique Agricole Commune, fort avantageux, il est vrai pour la France, et refusait que les pays d'Europe centrale et orientale y aient part, le SPD plaidait pour une réforme de cette politique et l'introduction de délais de transition pour les nouveaux États membres. Il espérait entre autres obtenir par ce biais une diminution de la contribution allemande au budget communautaire. Ici, ce sont de toute évidence les intérêts purement nationaux qui primaient.

Durant la troisième phase, de 1997 à 2001, les deux partis se sont retrouvés au pouvoir, le PS à partir de juin 1997 et le SPD à partir de septembre 1998. Le PS a continué à accorder la priorité, dans le cadre de sa politique et de ses conceptions européennes, au domaine de la

politique sociale. Au sommet d'Amsterdam, il profita même de sa nouvelle position pour s'imposer comme « agenda-setter ». C'est largement sous son influence qu'a été organisé le sommet européen extraordinaire sur l'emploi à Luxembourg. Toutefois, le PS a relâché ses efforts en matière de politique européenne, après avoir dû constater qu'il ne serait pas aisé, voire impossible, de concrétiser ses idées européennes d'inspiration socialiste. Cependant, à l'approche des élections présidentielles et législatives de 2002, il accordait de nouveau une place de choix au moins dans sa rhétorique à la dimension sociale de la construction européenne. C'était également un moyen, dans le contexte particulier de la cohabitation, de se démarquer du chef d'État gaulliste, en donnant à sa politique européenne une tournure plus sociale.

Le SPD a pour sa part délaissé, dès son arrivée au gouvernement, son engagement pour une Europe sociale et n'a pas donné suite aux revendications qu'il formulait du temps où il était dans l'opposition. En 2001, l'Europe sociale avait presque complètement disparu de la liste des priorités des sociaux-démocrates allemands en matière de politique européenne.

Pour ce qui est du contenu, on remarque que l'arrivée au gouvernement s'est accompagnée d'une prise en compte beaucoup plus marquée des intérêts nationaux, derrière lesquels se sont effacés les projets européens communs. Les deux partis se sont félicités de l'introduction, pour le domaine social, de la méthode

intergouvernementale dite de « coopération ouverte », c'est-à-dire la concertation des politiques nationales de l'emploi sans fixer de buts à atteindre sous peine de sanction. Et même là, les sociaux-démocrates allemands se sont opposés à une définition plus précise du cahier des charges. C'est, donc, uniquement dans la formulation de revendications très générales comme l'ancrage des droits sociaux dans une Charte européenne des droits fondamentaux ou la mise en œuvre d'une harmonisation fiscale qu'a subsisté un consensus. Parallèlement, les divergences dans les conceptions telles qu'elles s'étaient déjà manifestées auparavant se sont réaffirmées avec toujours plus de force, à propos par exemple de la réduction du temps de travail ou de la libéralisation et de l'importance des services publics.

L'attitude des deux partis par rapport aux thèmes de l'approfondissement et de l'élargissement a connu une évolution inverse. Les sociaux-démocrates allemands en ont fait dès leur arrivée au gouvernement une priorité, beaucoup plus que les socialistes français. Le gouvernement allemand mené par les sociaux-démocrates a même pris l'initiative de lancer la discussion sur la répartition des compétences au sein de l'Union européenne dans la perspective de la conférence intergouvernementale (CIG) de 2004. Les socialistes français sont au contraire restés sur la défensive.

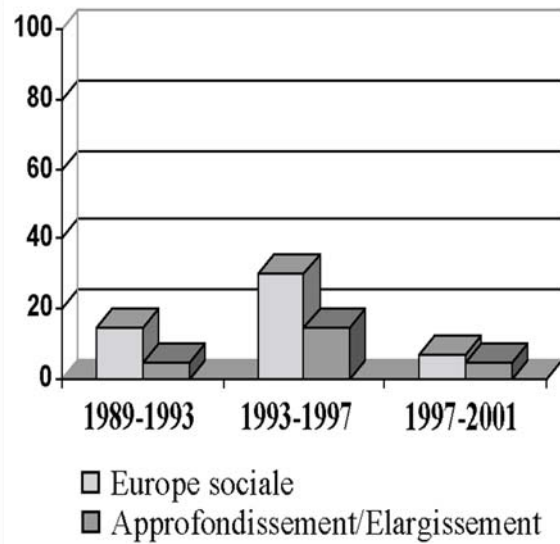
Dans ce domaine, comme dans le domaine socioéconomique, les divergences de fond entre les deux partis se sont accentuées. Elles sont très

rapidement devenues manifestes à l'occasion des discussions sur la politique budgétaire et n'ont pu être réglées au sommet européen des chefs d'États et de gouvernements qui s'est tenu à Berlin en mars 1999 sur ce sujet. Les déclarations de Lionel Jospin et de Gerhard Schröder au premier semestre 2001 en furent une nouvelle illustration. Tandis que le premier vantait dans son discours les mérites de la PAC et de la politique de cohésion commune comme étant l'incarnation de la solidarité européenne et le symbole de la construction européenne, le second plaidait pour le retour de ces politiques dans le domaine de compétences national. En même temps, les différences de conception ont commencé à se manifester également dans le domaine des réformes institutionnelles. Après avoir longtemps évité de prendre position sur le sujet, les deux partis ont défendu, dans le cadre des débats sur la conférence intergouvernementale de 2004, des positions très éloignées. Le SPD s'est clairement exprimé en faveur d'un renforcement de la Commission européenne et d'un système bicaméral, où le Conseil se transformerait en une représentation parlementaire des pays membres. Cette proposition, qui s'inspire directement du système institutionnel allemand, n'a pas remporté l'adhésion des socialistes français. Ceux-ci ont au contraire défendu l'idée assez vague d'une « fédération des États-Nations », principalement caractérisé par un renforcement du pouvoir du Conseil et par une revalorisation des Parlements nationaux.

L'hypothèse de départ, selon laquelle

l'approfondissement du processus d'intégration et l'apparition de nouveaux thèmes, notamment socioéconomiques, sur l'Agenda européen, entraîneraient une convergence grandissante de la politique des deux partis, ne se vérifie donc que partiellement. Nous avons pu constater que, dans le cadre de la période choisie, les positions reflétant les intérêts nationaux n'ont pas perdu de leur vigueur, que ce soit – conformément à nos suppositions – dans le domaine de l'approfondissement et de l'élargissement, que, plus étonnamment, dans celui de l'« Europe sociale ». Certes, le consensus a généralement été plus grand lorsqu'il s'agissait des aspects socioéconomiques que des questions institutionnelles et budgétaires. Cependant, la défense de conceptions convergentes sur l'Europe sociale a surtout eu lieu lorsque les deux partis se trouvaient dans l'opposition, et s'est presque exclusivement limitée à la proposition d'un cadre pour régler les questions européennes sociales. Par contre, dès lors qu'il s'agissait de définir le contenu de mesures sociales, les divergences prenaient nettement le dessus. Le graphique suivant illustre le pourcentage de positions convergentes, à l'aide d'estimations tirées des résultats de ce travail. La somme des positions prises par les deux partis dans chacun des domaines correspond à 100 %.

Tableau 1 : Convergence des positions du PS et du SPD (en %)



Ce graphique met en évidence la nette prépondérance des particularités nationales par rapport aux conceptions similaires. Il révèle également que ces particularités nationales se sont affirmées avec le plus de force de 1997 à 2001, lorsque les deux partis étaient au gouvernement, et ont joué un rôle moindre de 1993 à 1997, lorsqu'ils se trouvaient tous deux dans l'opposition. Enfin, nous constatons que le potentiel de convergence est certes fondamentalement plus élevé dans le domaine socioéconomique, mais que le contraste avec le domaine « élargissement et approfondissement » est moins flagrant que nous ne l'avions supposé au départ.

IV. Résultats de l'analyse des structures d'interaction

Le retour historique sur l'interaction entre les socialistes français et allemands a montré que l'on ne saurait parler d'une longue tradition de coopération transnationale, qui serait basée sur un arrière-plan idéologique commun. On ne constate pour l'immédiat après-guerre presque aucun échange entre les deux partis. Cela s'explique, d'une part, par les différentes responsabilités qu'ils occupaient dans leur système politique respectif – la SFIO était au gouvernement, tandis que le SPD se trouvait dans l'opposition. Mais les raisons sont aussi à chercher du côté des conceptions européennes des deux partis, à l'époque diamétralement opposées – ce qui était également lié à ces différentes fonctions. À la fin des années quarante et au début des années cinquante, la particularité nationale de l'Allemagne divisée était précisément pour le SPD comme parti d'opposition d'une importance primordiale. Dans ce contexte, un échange transnational avec le parti-frère français était impensable. En revanche, si le passage de la SFIO dans l'opposition et le rapprochement des positions des deux partis n'ont pas entraîné une plus forte interaction, c'est notamment en raison des bouleversements du système politique français lors du changement de la IV^e à la V^e République, et du déclin passager des socialistes français qui en résulta.

Les relations entre le PS et le SPD continuèrent de se détériorer pendant les années soixante-dix. Les deux partis occupaient de nouveau des responsabilités différentes dans leur

système politique respectif, et les socialistes français observaient avec méfiance le style de gouvernement pragmatique des sociaux-démocrates allemands. Ces derniers, pour leur part, ne se montraient nullement compréhensifs quant à la stratégie du PS d'alliance avec les communistes. Ces tendances de fond se reflétaient dans les conceptions européennes des deux partis. Tandis que les socialistes français rejetaient quasi unanimement le processus de construction européenne tel qu'il s'était déroulé jusqu'alors, les sociaux-démocrates allemands approuvaient et encourageaient son orientation libérale. Les deux partis durent néanmoins rentrer en contact pour préparer avec les socialistes des autres Etats membres le premier vote direct du Parlement européen en 1979. Les discussions furent le théâtre de sérieux conflits entre précisément le PS et le SPD qui rendirent impossible la rédaction d'un manifeste commun des socialistes européens.

À l'échelle bilatérale, la bonne coopération entre le chef d'État libéral, Valéry Giscard d'Estaing, et le chancelier social-démocrate, Helmut Schmidt, n'arrangea rien aux relations entre les deux partis socialistes. La population eut l'occasion de se rendre compte du mauvais état de ces relations, lorsque François Mitterrand fonda un « Comité de défense des droits civils et professionnels dans la République Fédérale d'Allemagne », ouvertement dirigé contre la politique du gouvernement social-démocrate. Au plus fort de la crise, en 1976, les présidents des deux partis, François Mitterrand et Willy Brandt,

finirent par agir, en décidant la création des premières commissions socialistes franco-allemandes de l'histoire des deux pays. Celles-ci avaient une haute valeur symbolique, et devaient en outre contribuer à améliorer la compréhension réciproque. La priorité n'était cependant pas accordée à une action commune sur le plan européen, comme en témoignent les thèmes retenus pour les commissions : Tiers-monde, politique sociale, politique européenne. C'est, effectivement, dans ce dernier domaine que le travail s'avéra le plus difficile. Il n'y eut, jusqu'en 1979, que deux rencontres, contrairement aux deux autres commissions qui se réunirent quatre fois chacune. Quoi qu'il en soit, le contact était désormais établi entre socialistes français et allemands.

Mais ce fut de courte durée : après les élections européennes de 1979, les deux partis échangèrent une nouvelle fois leurs positions dans leur système politique. Tandis que les socialistes arrivaient au pouvoir après vingt-trois années passées dans l'opposition et pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, les sociaux-démocrates allemands devaient quitter leurs responsabilités gouvernementales. Mais cette fois-ci, ces changements eurent des effets positifs sur la convergence des positions européennes des deux partis, le PS devant reconnaître au bout de peu de temps au pouvoir qu'il ne parviendrait pas à imposer sa vision socialiste de la construction européenne. En adoptant, dès lors, une attitude pragmatique dans ce domaine comme dans d'autres, le PS se rapprocha des positions du

SPD. Les sociaux-démocrates allemands ne se replièrent pas sur leurs positions dogmatiques d'après-guerre, mais restèrent au contraire fidèles à la ligne modérée devenue la règle en République Fédérale d'Allemagne, depuis la fin des années cinquante dans le domaine de la politique européenne. En revanche, ils défendirent un point de vue intransigeant sur la plupart des questions de sécurité qui dominaient alors les débats publics. Ce sont cette fois les conceptions divergentes du PS et du SPD dans ce domaine qui engendrèrent une nouvelle crise. Début 1983, François Mitterrand tint devant le Bundestag un discours dans lequel il rejetait fermement les idées pacifistes. Comme dans les années soixante-dix, cette phase critique des relations franco-allemandes, perçue là aussi par l'opinion publique, a abouti sur la création de nouvelles commissions. Priorité fut alors donnée aux questions de sécurité. Les participants s'efforcèrent de faire naître chez le voisin plus de compréhension pour leurs positions respectives. La commission fut dissoute à l'issue de ces trois rencontres, laissant place à une commission sur la politique économique qui ne se réunit que deux fois mais donna lieu à la rédaction d'un manifeste commun réclamant l'introduction d'une dimension sociale dans le processus de construction européenne. Les socialistes français et allemands voulaient ainsi devenir des pionniers dans leur famille politique –, mais ils ne donnèrent pas de suite à ces débuts prometteurs.

Ce n'est que quatre ans plus tard que furent mises en place de nouvelles commissions. Les réunions se situèrent certes dans la continuité

thématique de celles qui se sont tenues au début des années quatre-vingt, mais s'en distinguèrent sur le plan de l'organisation et de l'identité des participants. En effet, ce fut pour une fois non pas la présidence des partis qui prit l'initiative, mais le directeur du tout nouveau bureau parisien de la Fondation Friedrich Ebert. De plus, les participants n'étaient pas des hommes politiques, mais des collaborateurs du PS et du SPD ou des experts proches de l'un des partis. De nouveau fut privilégié l'échange d'informations, et les groupes se réunirent, comme auparavant, au plus quatre fois, avec parfois un an d'écart entre deux rencontres, la dernière ayant eu lieu en mai 1989.

Ainsi les relations entre les deux partis depuis 1945 sont passées d'une absence totale d'interaction durant l'immédiat après-guerre à des contacts sporadiques dans les années soixante-dix, pour aboutir à des contacts régulièrement entretenus dans les années quatre-vingt. En 1989 avaient déjà été mises en place à trois reprises des commissions bilatérales ancrées dans la mémoire institutionnelle des deux partis qui disposaient de surcroît, avec l'ouverture en 1984 du bureau parisien de la Fondation Friedrich Ebert d'un précieux centre de liaison.

Mais alors que les conditions nécessaires à une intensification de l'interaction entre le PS et le SPD parallèlement à un approfondissement sensible du processus de construction européenne semblaient réunies, celle-ci n'eut dans un premier temps pas lieu. De 1989 à 1993, la communication transnationale entre le PS et le

SPD fut quasi inexistante, notamment en raison des responsabilités différentes exercées par les deux partis. Suite aux bouleversements de l'ordre mondial, le PS privilégia sous Mitterrand les relations avec la coalition de chrétiens-démocrates et de libéraux menée par le chancelier Kohl. Ce n'est qu'avec l'aide du gouvernement de la RFA qu'il était possible de poursuivre l'intégration de l'Allemagne dans l'Union européenne. Dans ce contexte, les relations avec le SPD, parti d'opposition, passaient au second plan. De plus, après une longue phase de stabilité, les dirigeants des deux partis changèrent fréquemment à partir de la fin des années quatre-vingt. De 1989 à 1993, on assista à trois constellations différentes : Pierre Mauroy et Hans-Jochen Vogel, Pierre Mauroy et Björn Engholm, et, enfin, Laurent Fabius et Björn Engholm.

Parallèlement, c'était également l'époque où divergeaient complètement les positions du PS et du SPD, qui se concentraient alors surtout sur la question de la finalité de la construction européenne. Le PS plaidait, en réaction à la chute des régimes communistes en Europe centrale et orientale, pour un approfondissement et donc une consolidation de la Communauté européenne dans sa forme actuelle, tandis que le SPD se faisait l'avocat de l'élargissement et donc, d'après les socialistes français, d'un relâchement des liens entre les États membres. Les points communs qui pouvaient exister sur le plan d'une politique sociale européenne n'eurent pas l'occasion d'être discutés.

De 1993 à 1997, les deux partis se retrouvèrent en même temps dans l'opposition, ce qui eut des effets positifs sur la communication transnationale. Cependant, les changements fréquents à la tête des deux partis entraînèrent des discontinuités dans ces contacts. Ainsi, Michel Rocard et Rudolf Scharping, dont on a souvent rapproché le pragmatisme politique, entamèrent un échange qui ne fut pas poursuivi après l'arrivée à la tête du PS de Henri Emmanuelli. En revanche, Lionel Jospin et Oskar Lafontaine, que l'on a également rapprochés en raison de leur plus forte orientation à gauche, ont œuvré à la reprise des contacts entre le PS et le SPD. Ils décidèrent en 1996, la création de nouvelles commissions binationales, en s'inspirant de celles des années quatre-vingt par la reprise de thèmes semblables (politique économique et problèmes de sécurité). La commission consacrée aux problèmes de sécurité ne se réunit qu'une seule fois, où chaque parti s'efforça de sensibiliser l'autre à ses arguments et de faire un bilan des défis de la politique internationale. La commission sur la politique économique dépassa, en revanche, le stade d'un simple échange d'informations. Elle se pencha, conformément aux conceptions des deux chefs de parti, sur les aspects de la construction européenne liés à l'emploi et à la croissance, domaines que les deux partis s'étaient appropriés pour leur stratégie d'opposition en matière de politique européenne. En faisant un thème central de ces commissions binationales, ils pouvaient témoigner de manière crédible de l'importance qu'ils y attachaient. Pour la première fois, depuis les débuts de la construction européenne, ils

défendaient ensemble une alternative en matière de politique européenne, liée à leur arrière-plan idéologique commun et qui leur permettait de se démarquer des partis au pouvoir. Cependant, cette ébauche de coopération atteignit rapidement ses limites : les deux partis furent incapables de se mettre d'accord sur un manifeste commun, malgré l'aide de nombreux experts. Lors des réunions, les participants se concentrèrent beaucoup trop sur les points litigieux, sans chercher à mettre en valeur ceux qui faisaient l'objet d'un consensus.

L'interaction entre les deux partis évolua de manière semblable à l'échelle européenne, malgré un échange beaucoup moins intense. Les socialistes français et allemands débattirent également au sein du groupe parlementaire du PSE de la politique étrangère commune, des problèmes de sécurité, et des questions fondamentales de politique économique. Là non plus, ils ne parvinrent pas à définir des positions communes.

En fin de compte, ce furent de nouveau les dirigeants des deux partis qui prirent l'initiative, en publiant une déclaration commune peu de temps avant le sommet d'Amsterdam et le deuxième tour des élections législatives en France. Ils parvinrent à démontrer leur accord sur des points essentiels de la politique sociale européenne. Lionel Jospin était désormais en mesure de prouver qu'il n'était pas le seul à revendiquer l'introduction d'une dimension sociale dans le processus de construction européenne. Quant à Oskar Lafontaine, il profita de l'occasion pour consolider,

avec l'aide de son homologue français, sa position au sein du SPD.

Durant cette phase, le PS et le SPD n'ont pas débattu ensemble de l'avenir de la construction européenne, thème pourtant au centre de la conférence intergouvernementale de 1996-1997. Cela s'explique par le peu d'intérêt porté par les deux partis pour le sujet, que nous avons mis en évidence lors de notre comparaison thématique.

L'arrivée au pouvoir des socialistes français en 1997 et des sociaux-démocrates allemands en 1998, ainsi que les nouveaux changements à la tête des deux partis, et notamment le remplacement d'Oskar Lafontaine par Gerhard Schröder, ont entraîné une nette réduction des échanges entre le PS et le SPD. Cependant, durant la phase intermédiaire où le SPD se trouvait encore dans l'opposition, une commission créée en 1996 sur les questions de sécurité a développé une activité extraordinairement productive. Les présidents de cette commission, Paul Quilès et Günter Verheugen, ont démontré qu'il était possible de travailler de manière constructive, malgré des circonstances défavorables : responsabilités différentes des deux partis à cette époque, désaccords de fond en matière de sécurité, nouveaux changements à la tête des partis, début de la campagne électorale en Allemagne. Le fait que les deux partis ne disposent que d'une influence très limitée sur les questions de sécurité en général et sur la politique d'armement en particulier - thème retenu par la commission - a sans aucun doute profité à ces

échanges, puisque ni le PS ni le SPD ne devaient s'engager à mettre leurs positions en pratique. Il n'en reste pas moins qu'aucune des commissions précédentes réunies sur le sujet n'était parvenue à des résultats semblables. Nous avons pu démontrer à quel point le recours au réseau de la Fondation Friedrich Ebert, la bonne préparation des réunions par des experts en matière de sécurité et surtout le suivi des travaux et l'engagement personnel des deux présidents lors de l'élaboration des prises de position communes ont été des facteurs déterminants pour le succès de cette commission.

Dans les domaines de la politique économique et sociale n'eut lieu en revanche qu'une seule nouvelle réunion, au cours de laquelle les résultats des rencontres précédentes furent repris et de nouveau publiés tels quels.

C'est une nouvelle fois Oskar Lafontaine, devenu entre temps ministre des Finances, qui prit l'initiative de la dernière déclaration commune en date du SPD et du PS - et la seule (jusqu'à présent) de cette période où les deux partis ont été tous deux au pouvoir. Son homologue Dominique Strauss-Kahn avait participé aux commissions mises en place par les deux partis au début des années quatre-vingt. Ensemble, ils publièrent, début 1999, un manifeste commun où ils soulignaient leurs accords en matière de politique fiscale et économique, et manifestaient leur volonté de lutter ensemble contre le chômage en France et en Allemagne à l'aide de mesures européennes. Mais la démission d'Oskar

Lafontaine, en mars 1999, empêcha la concrétisation de ces déclarations.

C'est à partir de ce moment que les différends entre les deux partis, tels qu'ils ont pu être définis grâce à notre comparaison thématique, reprirent nettement le dessus. Les échanges entre le PS et le SPD furent presque totalement interrompus, aussi bien au niveau bilatéral qu'europpéen. Les députés européens français et allemands ne se rencontrèrent plus qu'une seule fois, à l'occasion d'une réunion informelle. Seuls des groupes isolés, issus notamment de l'aile gauche du PS et du SPD, s'efforcèrent d'établir des contacts transnationaux pour débattre des évolutions, selon eux néfastes, au sein de leur parti respectif, exprimant par là un besoin de solidarité plus fort que les députés appartenant au courant majoritaire de l'un ou l'autre parti.

L'ordre du jour européen joua un rôle non négligeable sur cette baisse d'interaction entre les deux partis. L'agenda 2000 et la conférence de Nice mettaient en effet les conséquences institutionnelles et budgétaires de l'élargissement au centre des débats, sujet sur lequel le PS et le SPD défendaient des positions incompatibles, dictées par les intérêts nationaux. Le fait qu'ils n'aient jamais tenté de définir clairement leurs positions dans ce domaine - sans même parler de les harmoniser - se fit alors cruellement sentir. Mais même les conceptions qu'ils avaient défendues ensemble lorsqu'ils se trouvaient dans l'opposition en matière de politique économique et sociale étaient tombées dans l'oubli. Suite à la

conférence de Nice, et aux publications des déclarations de Lionel Jospin et de Gerhard Schröder sur la répartition des compétences au sein de l'Union européenne, les relations entre les deux partis se dégradèrent à un point encore rarement ressenti aussi nettement par l'opinion publique. Dès leur arrivée au pouvoir, les deux partis privilégièrent nettement les intérêts nationaux, au détriment des points communs de leurs idées politiques. Cela s'illustra tout autant dans les conceptions européennes qu'ils défendirent alors, que dans le manque d'engagement pour maintenir des relations avec l'autre parti. Les efforts actuels pour raviver la compréhension peuvent donc être considérés, tout comme dans les années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, comme le signe et la conséquence d'une crise aiguë.

Pour tirer un bilan général, on peut donc dire

que le degré d'interaction entre le PS et le SPD n'a jamais atteint le niveau de la coopération. L'échange transnational a eu lieu de manière ponctuelle, soit à la suite de crises manifestes, soit dans le cadre d'une stratégie d'opposition, et n'a donc pas, si l'on se tient à notre définition de départ, dépassé le stade du contact.

C'est toujours la direction des partis – à l'exception des commissions mises en place à la fin des années quatre-vingt – qui a pris l'initiative de la communication transnationale, et qui l'a de toute évidence contrôlée. Le PS et le SPD n'étant pas parvenus à institutionnaliser cette interaction et à donc la rendre indépendante des mouvements à la tête des deux partis, les changements fréquemment intervenus à ce niveau à partir de la fin des années quatre-vingt ont eu des effets négatifs sur leurs relations bilatérales.

Par ailleurs, les différences de position occupée par les deux partis dans leur système politique respectif ont grandement influencé ces relations. Des positions contraires se sont révélées défavorables pour l'interaction, puisqu'un parti gouvernemental cherche inévitablement le contact avec le ou les partis également au pouvoir, plutôt qu'avec les dirigeants de l'opposition de l'autre pays. Au contraire, lorsque les deux partis se trouvent dans l'opposition, les contacts transnationaux ouvrent des voies d'information supplémentaires, permettent de créer des réseaux de contacts pour l'avenir et démontrent des compétences dynamiques en matière de politique européenne. Pour ces deux partis, se trouvant en même temps au pouvoir, ces arguments n'ont plus la même importance. De surcroît, des prises de position communes engageant dans ce cas ceux qui les ont formulées.

Cette pression est néfaste si les positions des partis ne convergent pas. C'est dans cette mesure qu'a pu être mise en évidence une corrélation entre la convergence des positions et l'intensité des relations entre les deux partis. On a constaté tout au long de cette étude qu'une incompatibilité totale des conceptions a toujours eu pour corrélat au pire l'absence complète d'échanges, au mieux des contacts timorés. Le rapprochement des conceptions européennes s'accompagne au contraire d'une augmentation de la fréquence des rencontres.

Autour du thème de l'avenir de la construction européenne, pour lequel rentrent en jeu, comme

Tableau 2 : Commissions socialistes franco-allemandes dans les années quatre-vingt-dix

	Politique de sécurité	Politique économique
11/07/1996		1 ^e rencontre
24/10/1996		2 ^e rencontre
17/12/1996	1 ^e rencontre	
04/03/1997		3 ^e rencontre
27/10/1997	2 ^e rencontre	
09/02/1998	rencontre d'experts	
09/03/1998	rencontre d'experts	
06/04/1998	3 ^e rencontre	
27/04/1998		4 ^e rencontre

nous l'avons démontré, des intérêts nationaux opposés, il n'y eut donc pas d'interaction transnationale. Cela dit, le domaine presque aussi délicat des questions de sécurité a, lui, fait l'objet d'un échange véritable entre le PS et le SPD. Mais puisque cet échange n'a eu lieu que de manière ponctuelle, et qu'aucune position commune n'a été adoptée, si ce n'est, une seule fois, sur une question où les deux partis ne prenaient aucun risque, il est lui aussi à ranger dans la catégorie des contacts. Ce serait l'objet d'une autre étude que d'étudier les positions prises dans ce domaine à l'aide d'une approche comparative et d'expliquer la fascination des socialistes français et allemands pour la politique de sécurité, qui reste fortement dépendante des organes exécutifs nationaux et largement soustraite à l'influence des partis politiques.

Enfin, il s'est avéré que l'échange dans le domaine socioéconomique fut le plus intense durant la phase où les positions se rejoignirent le plus. Sous l'influence décisive des dirigeants des deux partis, on a même vu naître un début de coopération grâce à des prises de position communes. Mais ces efforts ne furent pas poursuivis, ce qui s'explique, comme nous l'avons démontré dans le chapitre II, par la montée des intérêts contraires consécutive à l'arrivée au pouvoir des deux partis.

Les socialistes français et allemands ne jouent donc pas le rôle de pionniers au sein de leur famille politique et de l'Union européenne. Malgré l'approfondissement du processus de construction

européenne, il ne leur est pas apparu nécessaire de développer une pensée ne s'arrêtant pas aux frontières nationales.

V. Importance des conclusions de cette étude pour l'avenir de la construction européenne

Pourquoi l'interaction entre ces deux partis apparemment prédestinés à une coopération effective n'est-elle pas allée au-delà de simples contacts ?

L'étude empirique a montré que le PS et le SPD n'ont jamais entretenu de relations dépassant le stade du contact. Cela vaut aussi et précisément pour les années quatre-vingt-dix, alors même que le contexte était devenu largement plus favorable à une coopération. Au plan européen, le processus d'intégration s'est nettement approfondi et a fait apparaître dans l'agenda européen des thèmes issus du domaine social - thèmes où nous avons supposé une grande convergence des positions de deux partis de la même famille politique. Au plan national, pour la première fois, les périodes gouvernementales s'alternaient, à partir de 1993, de manière quasiment parallèle. Au niveau des partis, le PS et le SPD acceptaient la construction européenne dans sa forme actuelle. Ils avaient accumulé de l'expérience dans le domaine bilatéral. Et grâce à la création du

bureau parisien de la Fondation Friedrich Ebert, ils disposaient même, pour leurs échanges réciproques, d'un outil de médiation et de coordination.

Les différences de structure entre les deux partis n'offrent qu'un début d'explication, qui ne vaut que partiellement pour les échanges à l'échelle bilatérale. Ainsi, la structure centralisée du PS d'une part et l'organisation fédérale du SPD ont leur importance pour les échanges au plan régional, qui n'ont pas été au centre de notre étude mais à propos desquels nous avons tout de même pu établir qu'ils n'ont jamais été menés de manière systématique. La pauvreté de l'interaction constatée à l'échelle européenne s'explique également par des divergences structurelles. Ce sont, dans ce cas, les différentes relations entretenues par les députés avec leur parti d'origine qui sont décisives. Ainsi, les députés européens issus du PS sont-ils très dépendants de la direction française du parti, les candidats à l'élection européenne étant désignés en France par le bureau national du Parti. En Allemagne, en revanche, ce sont des instances régionales qui établissent les listes. De plus, les carrières type varient considérablement d'une rive à l'autre du Rhin. En France, c'est la règle d'occuper alternativement des responsabilités à l'échelle nationale et européenne, alors que c'est en Allemagne une exception. Conséquence : les députés européens français défendent largement la ligne du parti national, alors que les députés allemands attachent une grande importance à leur indépendance.

Au niveau des échanges bilatéraux, ces différences structurelles ont eu seulement dans le passé, et notamment dans les années soixante-dix, des effets négatifs notables sur l'interaction. Les différentes stratégies d'alliance, conditionnées par les systèmes institutionnels respectifs, ont donné lieu à des critiques réciproques et ont aggravé les désaccords entre le PS et le SPD. Aujourd'hui, la portée de ces différences structurelles est moindre, au vu des rapprochements des systèmes et des paysages politiques.¹⁰ En revanche, la différence de poids des groupes parlementaires, bien plus élevée en Allemagne qu'en France, est toujours d'importance. Les secrétaires nationaux, mais surtout le secrétaire international du bureau national du PS, responsable de la coopération européenne, ont quant à eux un rôle beaucoup plus influent que les membres du SPD occupant une fonction équivalente. Ces différences ont conduit à bien des malentendus lors de rencontres entre les deux partis. Mais, si ceux-ci compliquent effectivement les échanges, ils ne constituent certainement pas un obstacle insurmontable à leur déroulement. Et une politique d'information ciblée suffirait à rapidement les lever.

La persistance des traditions nationales, et des intérêts qui en découlent, s'est révélée être, pour la mise en place d'une interaction transnationale entre les deux partis, un facteur beaucoup plus significatif, et finalement déterminant. On a pu établir dès la comparaison thématique le rôle nettement plus important des

particularités nationales que des affinités résultant de l'appartenance à une même famille politique. Pour les questions propres à la construction européenne, nos résultats correspondent aux attentes formulées en introduction, même si nous ne nous attendions pas à une telle constance des divergences tout au long de la période étudiée. En revanche, le peu d'accord sur les questions socioéconomiques est plus surprenant. Des consensus n'ont été trouvés que sur des revendications formelles pour une politique sociale européenne, alors que, dès qu'il s'agissait du contenu, des visions différentes – notamment des relations entre l'État et l'économie – ont conduit à la formulation d'opinions et de revendications divergentes, voire opposées.

Cette forte influence des intérêts nationaux a pu également être établie lors de l'analyse des structures d'interaction. Ce n'est que lorsque les deux partis se sont trouvés en même temps dans l'opposition que les échanges sont parfois allés au-delà de simples contacts. PS et SPD se sont efforcés de formuler au moins des positions communes, qui ne virent cependant le jour que grâce à l'engagement de leurs dirigeants. Mais leur attitude ultérieure a enlevé toute crédibilité à ces efforts : dès leur arrivée au pouvoir, ils ont accordé la priorité aux intérêts nationaux et ont vite oublié leurs positions communes. Ainsi, nous avons pu là aussi établir une corrélation entre la convergence des positions et l'intensité de l'interaction.

Quelles sont les conséquences de ces conclusions pour l'avenir de l'Union européenne ?

Les conclusions formulées ci-dessus quant à l'interaction entre le PS et le SPD contrastent fortement avec les déclarations des décideurs et experts politiques. Ceux-ci ne cessent de souligner l'importance de la coopération entre les socialistes français et allemands et le fait que les deux partis entretiennent les relations bilatérales les plus intenses, en comparaison aux autres familles politiques et aux autres États membres.

Les résultats de notre analyse contredisent également le point de vue de beaucoup d'hommes politiques impliqués dans la politique européenne ainsi que de nombreux politologues, qui, comme nous l'avions évoqué en introduction, voient dans le rôle croissant des partis la solution au problème de légitimité de l'Union européenne. Selon eux, il revient aux partis d'assumer la fonction de médiateur des intérêts et des décisions politiques entre leur société respective et les institutions européennes. Mais pour cela, les partis devraient non seulement formuler à l'échelle transnationale des positions communes et identifiables comme telles par les citoyens, mais aussi œuvrer ensemble et sans relâche à leur réalisation. Or la présente étude a mis en évidence même pour le PS et le SPD, qui semblaient pourtant prédestinés à travailler ensemble, des intérêts divergents notamment liés au contexte national, et une interaction transnationale sporadique. Ce sont, même dans le domaine socioéconomique, les traditions nationales qui l'emportent sur les

similitudes liées à un arrière-plan idéologique commun. Par rapport au thème de l'élargissement à l'Est et de ses conséquences pour l'avenir de l'Union, qui va dominer la construction européenne au moins pendant la prochaine décennie, on a vu qu'une même famille politique est incapable de faire passer au second plan les intérêts nationaux. Il apparaît donc improbable que des points de vue communs sur les questions socioéconomiques mènent à la formation de coalitions transfrontalières regroupées autour d'une même vision politique, d'autant que, comme nous l'avons montré, le consensus qui règne dans ce domaine est lui aussi restreint.

On ne peut que regretter que les partis en général, et le PS et le SPD en particulier, ne jouent pas le rôle de pionniers que les partisans d'une Union approfondie voudraient leur voir endosser. Cependant, on ne devrait pas perdre de vue à cette occasion que l'ensemble des fonctions des partis dans le système politique, tel que nous l'avons défini au départ, comprend non seulement la médiation *du haut vers le bas*, mais aussi la canalisation des intérêts et leur articulation dans les processus de décision politiques, *de bas en haut*. La priorité accordée à des intérêts nationaux plutôt qu'à des convictions idéologiques allant au-delà des frontières reflète donc aussi l'état d'esprit actuel des populations. Et l'on peut parier qu'à l'approche de l'élargissement, cette attitude devrait plutôt se renforcer que faiblir. Reconnaître les réticences des populations constituerait sans doute un premier pas vers une plus grande légitimité de l'UE. Une évaluation réaliste de ce

qu'il est possible d'accomplir avec l'aide des citoyens rendrait certainement les débats sur l'avenir de la construction européenne plus lisibles et ainsi plus intéressants. À cet égard, la réflexion sur les partis comme miroirs de la société peut certainement y contribuer en commençant par montrer que « l'Europe des partis » ne constitue pas à court terme, et probablement pas non plus à long terme, une alternative viable pour l'avenir de l'Union européenne. Car les partis continuent, eux aussi, à penser en catégories d'« Europe des patries ». ■

1)- cf. Grosser : *Ive République 1972*, p.118.

2)- Ainsi, l'abstention aux élections européennes s'est élevée, en 1979, à 30,3 % en France et 34,3 % en Allemagne, en 1984 à 43,2 % dans chaque pays, en 1989 à respectivement 51,1 % et 37,7 %, en

1994 à 46,5 % et 40 %, et a atteint en 1999 son plus haut niveau dans les deux pays, avec 53,2 % et 54,8 % des inscrits.

3)- Désormais, lorsque sera fait référence aux deux partis, nous utiliserons dans la version française du texte le terme de « socialistes », dans la version allemande celui de « sociaux-démocrates », afin de s'adapter aux usages de chacun des pays. On constate d'ailleurs de manière frappante à l'exemple de la Suisse que les deux termes peuvent avoir la même signification : Parti socialiste Suisse - (Partito Socialista Svizzero) - Sozialdemokratische Partei der Schweiz.

4)- Cf. Niedermayer : *Europäische Parteien ? 1983*, p. 27-37.

5)- Des références complètes se trouvent dans la version longue de ce travail. Voir www.jean-jaures.org

6)- C'est également dans ces documents que l'on trouve les débats et les prises de position des représentants des différents courants du parti lors des congrès du PS.

7)- On se reportera au chapitre II, 1 pour plus d'explications.

8)- Là aussi, on se reportera au chapitre II, 1.

9)- Inutile de préciser qu'il existe une troisième alternative : le soutien actif aux partis gouvernementaux et l'éloge de leur politique, alternative qu'il est bien rare de rencontrer.

10)- Cela n'est cependant valable que pour les relations entre PS et SPD. En ce qui concerne les relations gouvernementales, l'apparition de la cohabitation comme phénomène régulier a plutôt compliqué l'interaction. Car celle-ci n'a plus lieu entre deux, mais trois hommes politiques dans une constellation délicate comme elle se présente aujourd'hui : Président gaulliste de la République française, Premier ministre socialiste français, Chancelier social-démocrate allemand.